

BAREME D'HONORAIRES

HORS TAXES AU 1^{ER} JANVIER 2025 – TVA À 20% EN SUS

TRANSACTION

FONDS DE COMMERCE - CESSION DE PART

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES
< 80 000 €	Forfait de 7 200 € HT
De 80 000 € à 250 000 €	9 %
De 250 000 € à 500 000 €	8 %
De 500 000 € à 1 000 000 €	7 %
De 1 000 000 € à 1 500 000 €	6 %
> 1 500 000 €	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat de vente.

TRANSACTION

MURS COMMERCIAUX – BUREAUX - DROIT AU BAIL

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES
< 80 000 €	Forfait de 5 600 € HT
De 80 000 € à 500 000 €	7 %
De 500 000 € à 1 000 000 €	6 %
> 1 500 000 €	5 %

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat de vente.

LOCATION

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

30 % du montant annuel du loyer hors taxe hors charge

Les honoraires sont à la charge du preneur ou du bailleur selon le mandat de location.

Les honoraires sont dus comptant à la signature des actes et des baux.